

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'An Deux Mille Seize le 29 Novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Étaient également présents : J. Daniel, F. Ballester, AM. Goujon, D. Guillerme, P. Cormier, F. Téroute, F. Hervé, J. Grévès, A. Buzaré, JJ. Marteil, L. Monnerie, G. Thiery, L. Médica D. Capart, D. Renouf, Z. Dano, MC Couf, AM Garangé, C. Jourdain, MF Guillemot, C. Pecchia, R. Hénault M. Le Teuff, M. David, L. Detrez, PY Le Grogneq, V. Robin-Cornaud Conseillers municipaux

Absents excusés :

Marie-Madeleine Prévost qui a donné procuration à Marie-Christine Couf
Sonia Caroff « « à Anne-Maud Goujon
Pierrick Le Dro « « à Caroline Pecchia
Patrick Guilbaudeau « « à François Aubertin
Marylise Foidart « « à Françoise Ballester

Secrétaire : Françoise Ballester

Date de la convocation : 21 Novembre 2016
Date de l'affichage : 23 Novembre 2016
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 28
Nombre de votants : 33

2016_104 : Modification de la composition des commissions

Rapporteur : F. Aubertin

Madame Virginie ROBIN-CORNAUD désormais conseillère municipale indépendante n'appartenant pas à la majorité municipale a fait part de sa volonté d'intégrer l'ensemble des commissions municipales.

Madame Virginie ROBIN-CORNAUD est déjà membre des commissions suivantes :

- Commission des relations avec les partenaires institutionnels
- Commission des travaux, urbanisme, environnement, développement durable, agriculture, sécurité, vie des quartiers et gens du voyage
- Commission culture, vie associative, communication, animations, tourisme et jumelage

Il est donc proposé de désigner Madame Virginie ROBIN-CORNAUD membre également des commissions suivantes :

- Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques ;
- Commission des affaires sociales et de l'emploi
- Commission sports, jeunesse, affaires scolaires, et petite enfance

Conformément à l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé, en cas d'accord à l'unanimité, de procéder à ces désignations par un vote à main levée.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission des finances, personnel communal et affaires économiques du 14 novembre 2016

DESIGNE Madame Virginie ROBIN-CORNAUD membre des commissions suivantes :

- Commission des Finances, du personnel communal et des affaires économiques ;
- Commission des affaires sociales et de l'emploi
- Commission sports, jeunesse, affaires scolaires, et petite enfance

Adopté à l'unanimité.

-
-
-
-

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 30 Novembre 2016
Le Maire,
François AUBERTIN

